

Objet : Aide à l'installation pour les jeunes de moins de 20 ans, étudiants et/ou bénéficiaires de la prime d'activité

Monsieur, Madame,

Suite à votre demande, je vous informe que la Caisse d'Allocations Familiales des Landes peut accorder un **prêt d'installation** sans intérêt, et/ou **une subvention** d'un montant de **500 € maximum**.

Public bénéficiaire :

Le jeune bénéficiaire devra, au moment du dépôt de la demande, remplir l'ensemble des conditions ci-dessous :

- être allocataire de la Caf des Landes ou être enfant à charge d'une famille **allocataire de la Caf des Landes**,
- avoir moins de 20 ans,
- être locataire d'un logement non meublé,
- être étudiant et/ou bénéficiaire de la prime d'activité

De plus, l'allocataire devra avoir un **quotient familial inférieur ou égal à 723 €**

Achats pris en compte :

Appareil de cuisson, réfrigérateur, lit avec literie, table, chaises et mobilier de rangement, vaisselle et ustensiles de cuisine, draps, couvertures, couette et housse de couette, ainsi que le linge de toilette.

Cette aide est **payable au commerçant**, dès accord de la subvention ou dès réception du contrat de prêt signé. Ce prêt est remboursable en 24 mensualités maximum, **la première étant exigible un mois après le versement du prêt**.

Pour bénéficier d'un prêt :

Vous voudrez bien compléter la demande ci-jointe, et la renvoyer accompagnée :

- **du devis** de l'achat ou des achats envisagé(s) (le montant global du(des) devis ne doit pas excéder **647 €** ;
- **et du relevé d'identité bancaire ou postal** du commerçant ;

Les devis de Darty ne sont pas admis, du fait que ces magasins n'acceptent pas notre mode de paiement.

Pour bénéficier d'une subvention ou d'un prêt et subvention, vous devez vous adresser à un travailleur social de la CAF (Tél. 05 58 06 76 52 de 9h à 12h du lundi au vendredi) ou à un travailleur social du Conseil départemental, qui devra justifier de la demande en subvention au travers d'un rapport social.

Attention, le montant du prêt et/ou de la subvention devra être utilisé **exclusivement** pour le(s) achat(s) mentionné(s) sur le(s) devis fourni(s) avec le dossier et pris en compte pour l'attribution de l'aide.

En cas d'utilisation du prêt et/ou de la subvention pour un autre objet, vous pourrez être amené à rembourser immédiatement et intégralement les sommes perçues à tort.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, Madame, mes salutations distinguées.

Votre conseiller CAF



DEQUIP



207, rue Fontainebleau
40023 MT DE MARSAN

Tél. : 0 810 25 40 10
Fax : 05 58 06 78 09
www.caf.fr



DEQUIP

DEMANDE DE PRÊT D'INSTALLATION POUR LES JEUNES

Numéro allocataire :(du jeune ou du parent dont il est enfant à charge)

Renseignements concernant le jeune bénéficiaire :

NOM et PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

SITUATION : - étudiant.....
 - bénéficiaire de la prime d'activité (PPA).....

ADRESSE DU LOGEMENT A ÉQUIPER :

.....
.....

Ce logement est loué vide
Ce logement est loué meublé

N° TÉLÉPHONE :

ADRESSE MAIL :

Coordonnées de l'allocataire (si différent du jeune concerné par la demande) :

NOM et PRÉNOM :

ADRESSE :
.....

N° TÉLÉPHONE :

ADRESSE MAIL :

En combien de MENSUALITÉS SOUHAITEZ - VOUS REMBOURSER LE PRÊT ?

12 mois 18 mois 24 mois

SIL'ALLOCATAIRE BENEFICIE D'UNE MESURE DE TUTELLE

Avis obligatoire du tuteur : Favorable Défavorable

Nom, signature et cachet du tuteur (obligatoire) :

L'ALLOCATAIRE A-T-IL DÉPOSÉ UN DOSSIER DE SURENDETTEMENT ?

OUI NON

Si oui :

- bénéficie-t-il **d'une période de moratoire** ? OUI NON

si oui, joindre à la demande de prêt la copie du plan de redressement précisant la période du moratoire

- bénéficie-t-il **d'une P.R.P. (Procédure de Rétablissement Personnel)** ? OUI NON

si oui, joindre à la demande de prêt la copie du jugement

- bénéficie-t-il **d'un plan conventionnel de redressement en cours** ? OUI NON

si oui, joindre à la demande de prêt la copie du plan conventionnel de redressement.

Je soussigné(e), certifie sur l'honneur que les renseignements portés sur cette demande de prêt d'installation, ainsi que les documents joints sont exacts.

Fait à, le SIGNATURE de l'allocataire

Attention, le montant du prêt et/ou de la subvention devra être utilisé exclusivement pour le ou les achat(s) mentionné(s) sur le devis fourni avec le dossier et pris en compte pour l'attribution de l'aide. En cas d'utilisation du prêt et/ou de la subvention pour un autre objet, vous pourrez être amené à rembourser immédiatement et intégralement les sommes perçues à tort.

Si vous avez des difficultés pour compléter une ou plusieurs parties de cette demande de prêt d'équipement, vous pouvez appeler la permanence téléphonique sociale de la CAF, du lundi au vendredi de 9h à 12h, au 05 58 06 76 52.

Toute demande arrivée incomplète ne pourra pas être traitée.

DÉCLARATION DES RESSOURCES ET CHARGES

(à compléter obligatoirement par l'allocataire s'il est en situation de surendettement ou si l'aide est demandée en subvention)

MOYENNE MENSUELLE DES CHARGES

OBJET	Montant	Date fin des crédits	Montant des dettes
Loyer ou mensualité d'accession			
Mensualité plan de surendettement			
Eau			
Electricité / Gaz			
Frais de scolarité			
Cantine ou 1/2 pension			
Assurance habitation			
Assurance véhicule			
Assurance vie			
Mutuelle			
Taxe d'habitation et redevance TV			
Taxe foncière			
Impôts sur les revenus			
Téléphone			
Autres charges (à préciser)			

DÉCLARATION DES RESSOURCES DU MOIS PRÉCÉDANT LA DEMANDE DE PRÊT

Vous devez indiquer les ressources de toutes les personnes présentes à votre domicile :

	Monsieur	Madame	Autres personnes
Salaire			
Indemnités chômage			
Indemnités journalières			
Pension d'invalidité			
Rente accident du travail			
Retraite			
BIC ou BMC			
Forfait			
Autres ressources (à préciser)			

Pour les personnes salariées, préciser le type de contrat de travail : CDI, CDD (durée), formation (durée), etc...

pour Monsieur :

pour Madame :

pour les autres personnes présentes au foyer :